

**AFFAIRE N° 10****ACQUISITIONS DE TERRAINS****LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.**

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous propose de vous prononcer sur les projets d'acquisitions des terrains suivants pour lesquels des accords ont été conclus à l'amiable avec les propriétaires intéressés :

Références cadastr.	Superficies (en m2)	Situations	Anciens propriétaires	Prix (en F)	Modalités d'acquisition	Buts d'acquisition	Imputations budgétaires
AN 249	650	Rue Jacob Saint-Denis	BERNARDIN Robert Louis	1 500 000 (supérieur de 15 % à l'esti- mation des Domai- nes)	Préemption D.P.U.	Réserve foncière	908-210
AO 281	996	Rue Sainte-Marie Saint-Denis	S.C.I. Félicité	1 500 000 (supérieur de 15 % à l'esti- mation des Domai- nes)	Préemption D.P.U.	Réserve foncière pour habitat social	904-210
AT 197 (partie)	58	Angle Rues Bertin et de Crémont Saint-Denis	LAMBERT Michel	26 000 (p. 26 m2) -inférieur à l'esti- mation des Domai- nes-	Amiable après cession gratuite	Aménagement de carrefour	901-210
AW 117 (partie)	79 (environ)	Chemin Tessan Sainte- Clotilde	Mme VIAU Roger	320/m2 (inférieur au seuil de consul- tation des Domai- nes)	Amiable	Emprise du futur Boulevard Sud	901-210
BH 39 (partie)	110	38 bis Chemin Lory- Les-Hauts Sainte- Clotilde	PANECHOU Marcel Julien	23 000 (inférieur au seuil de consul- tation des Domai- nes)	Amiable	Emprise du futur Boulevard Sud	901-210

Références cadastr.	Superficies (en m2)	Situations	Anciens propriétaires	Prix (en F)	Modalités d'acquisition	Buts d'acquisition	Imputations budgétaires
BH 42 (partie)	59	32 Chemin Lory-Les-Hauts Sainte-Clotilde	Epoux PAVET Paul	Cession gratuite contre reconstruction du garage	Amiable	Emprise du futur Boulevard Sud	901-210
BH 245 (partie)	200	20 Rue Nantier Didiée Sainte-Clotilde	Consorts ARTHEMISE	20 000 (inférieur seuil consultation Domaines)	Amiable	Emprise du futur Boulevard Sud	901-210
BH 282	286	Allée des Manguiers Sainte-Clotilde	GAUVIN Madeleine	97 750 (inférieur seuil consultation Domaines)	Amiable	Emprise du futur Boulevard Sud	901-210
BZ 87 (partie)	75 (environ)	Chemin Bailly Montagne	Veuve DUGAIN Marie Antoinette	250/m2 (inférieur seuil consultation Domaines)	Amiable	Réalisation d'un accès piétonnier à l'école maternelle	901-210
BZ 374 (partie)	189	Chemin Neuf Montagne	BLAY Paul Yves	56 700 F (inférieur seuil consultation Domaines)	Amiable	Elargissement de voie publique	901-210
CO 385 (partie)	3 616	Montgaillard-Les-Hauts	S.E.D.R.E.	Suivant estimation Domaines	Amiable	Réalisation d'équipements publics	903-210
CP 171	1 974	Saint-François	Association Immobilière d'Enseignement Privé	325 000 (supérieur 30 % estimation Domaines)	Amiable	Réserve foncière	908-210

## Caractéristiques communes aux terrains ci-après

- \* Ancien propriétaire : S.E.D.R.E..
- \* Prix : gratuit.
- \* Modalité d'acquisition : amiable  
(emprise publique de la Z.A.C. I de Moufia).
- \* Imputation budgétaire : 908-210.

Références cadastr.	Superficies (m2)	Situations	Buts d'acquisition
BI 20	845	R. Limousin	Voirie
BI 351	539	Av. Brassens	"
BI 405	5	R. Bourgogne	"
BI 407	8	"	"
BI 440	4 443	Av. Brassens	"
BI 522	16	R. Anjou	Transformateur E.D.F.
BI 523	16	"	"
BI 530	255	All. Provence	Voirie
BI 534	618	R. Béarn	Square
BI 539	74	All. Provence	Voirie
BI 546	292	"	"
BI 557	108	R. Bourgogne	"
BI 559	89	"	"
BI 561	179	"	"
BI 564	8	"	"
BI 584	7	"	"
BI 598	2	"	"

## Acquisitions de terrains

- 4 -

Références cadastr.	Superficies (m2)	Situations	Buts d'acquisition
BI 602	128	R. Moulin-à-vent	Voirie
BI 606	92	"	"
BI 612	35	"	"
BI 626	139	R. Bourgogne	"
BI 629	101	"	"
BI 631	121	"	"
BI 665	27	"	"
BI 686	2	"	"
BI 692	90	R. Moulin-à-Vent	"
BI 721	537	R. Guichard	"
BI 724	4 744	R. Bosquet	Espace vert / Coulée Verte
BI 725	2 078	"	Voirie
BI 726	12 097	"	Espace vert / Coulée Verte
BI 727	4 885	Av. Brassens	Voirie
BI 729	4 979	"	"
BI 730	819	"	"
BI 731	627	"	Espace vert / Coulée Verte
BI 732	7 566	R. Bosquet et Bd Horizon	"
BI 733	196	Bd Horizon	Voirie
BI 734	1 537	"	"
BI 738	435	R. Moulin-à-Vent	Square
BI 739	141	"	Voirie

Références cadastr.	Superficies (m2)	Situations	Buts d'acquisition
BI 808	40	Bd Horizon	Espace vert
BS 625	158	R. Jacinthes	Voirie
BS 637	28	Bd Horizon	Voirie
BS 643	20	"	"
BS 644	133	R. Jacinthes	"
BS 749	7 573	Moufia	Gymnases et piscine
BS 750	121	Ch. Bancoul	Voirie
BS 755	307	"	"
BS 830	900	Bd Horizon	Bibliothèque / Agence post.
BS 831	2 690	"	Voirie
BS 832	6 007	"	Espace vert
BS 833	1 256	"	Voirie
BS 834	21 226	"	Terr. foot. / CASE Moufia / Bancoul
BS 835	4 867	R. Guichard	Voirie
BS 836	14 808	"	Espace vert / Coulée Verte
BS 837	617	"	Voirie
BS 896	1 692	Bd Horizon	Espace vert
BS 897	119	"	"
BS 898	179	"	"
BS 899	708	"	"
BS 900	283	"	"
BS 901	2 287	"	"

Références cadastr.	Superficies (m2)	Situations	Buts d'acquisition
BS 902	36	Bd Horizon	Espace vert
BS 903	59	"	"
BS 904	689	"	"

Je vous demande, en cas d'accord, de bien vouloir :

1°) décider de passer outre l'estimation des Domaines pour les terrains ci-après, aux motifs suivants :

- AO 281 :  
ce terrain constitue une excellente opportunité, compte tenu de la proximité de terrains communaux ;
- AN 249 :  
ce terrain bâti permettra à la Municipalité de répondre aux nombreux besoins en locaux de ses propres services ou d'associations d'intérêt général ;
- CP 171 :  
cette parcelle, contigue à plusieurs autres déjà propriétés de la Commune, et située au coeur du village, présente un intérêt indéniable pour la réalisation future de logements sociaux ou d'équipements publics d'accompagnement ;

2°) m'autoriser à signer les actes d'acquisition, et à verser aux intermédiaires éventuels, ainsi qu'aux notaires rédacteurs les honoraires correspondants.

**MONSIEUR MICHEL CHAN-LIAT DONNE LECTURE  
DES AVIS DES COMMISSIONS.**

Commission HABITAT

La Commission émet un avis réservé pour les acquisitions de terrains à des prix supérieurs aux estimations des Domaines.

Commissions URBANISME et FINANCES

Elles émettent un avis favorable.

---

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que les avis des Commissions,  
sont adoptés à l'UNANIMITE DES VOTANTS (6 abstentions/  
prenant en compte les votes par procuration).

---

Pour extrait certifié conforme,  
Saint-Denis, le 28 OCT. 1989

LE SECRETAIRE GENERAL  
Yves CROCHET

